

CERTIFICAT
D'AUTORISATIONCOMPTEUR
D'EAU

REQUÉRANT OU DEMANDEUR

Nom :			
Adresse :			
Ville et code postal :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Principal :	Autre :	
Courriel :			
Propriétaire du lieu visé :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	* Si non, une procuration du propriétaire doit être fournie avec la demande.

EMPLACEMENT DES TRAVAUX

 Même adresse que le requérant

Adresse :		
	Code postal :	

EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Exécutant des travaux :	<input type="checkbox"/> Entrepreneur en plomberie membre de la CMMTQ		
Nom :			
Adresse :			
Ville et code postal :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Principal :	Autre :	
N° licence R.B.Q :	* Vérifiez si votre entrepreneur détient la bonne sous-catégorie de licence valide.		
N° entreprise N.E.Q :	* Vérifier si votre entrepreneur est inscrit au registre des entreprises.		
N° licence CMMTQ :	* Vérifier si votre entrepreneur est bien membre de la CMMTQ.		

DURÉE ET VALEUR ESTIMÉE DES TRAVAUX

Date de début des travaux :			
Date de fin des travaux :			
Valeur des travaux :	\$	* Le montant doit inclure le coût des matériaux et de la main d'œuvre avant les taxes.	

SUITE 

MISE EN GARDE : Il est interdit de procéder à l'installation, au remplacement, à la relocalisation ou au retrait d'un compteur d'eau sans l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation. Un délai maximal de 30 jours suite au dépôt de la demande peut être nécessaire à son analyse et pour l'émission d'un certificat d'autorisation. D'autres conditions ou délais peuvent s'appliquer selon le cas.

Veuillez faire parvenir votre demande par courriel à urbanismedev@villededonnacona.com. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service de l'urbanisme au 418-285-0110 au poste 237.



138 avenue Pleau, Donnacona (QC) G3M 1A1
www.villededonnacona.com

CARACTÉRISTIQUES ET NATURE DU COMPTEUR D'EAU

Usage du bâtiment :	<input type="checkbox"/> Commercial	<input type="checkbox"/> Industriel	<input type="checkbox"/> Communautaire	<input type="checkbox"/> Utilité publique
	<input type="checkbox"/> Récréatif	<input type="checkbox"/> Agricole	<input type="checkbox"/> Résidentiel - Nombre de logements :	
Type de bâtiment visé :	(Ex : Résidence, etc.) :			
Projet :	<input type="checkbox"/> Installation	<input type="checkbox"/> Remplacement	<input type="checkbox"/> Relocalisation	<input type="checkbox"/> Retrait
Diamètre de l'entrée d'eau :	<input type="checkbox"/> 1/2 po. <input type="checkbox"/> 5/8 po. <input type="checkbox"/> 3/4 po. <input type="checkbox"/> 1 po. <input type="checkbox"/> 1,5 po. <input type="checkbox"/> 2 po. <input type="checkbox"/> 3 po. <input type="checkbox"/> 4 po. ou plus			
Diamètre du compteur :	<input type="checkbox"/> 5/8 po. <input type="checkbox"/> 3/4 po. <input type="checkbox"/> 1 po. <input type="checkbox"/> 1,5 po. <input type="checkbox"/> 2 po. <input type="checkbox"/> Autre : ATTENTION : Si l'usage demande un compteur d'eau de plus grand diamètre que ceux mentionnés ci-haut, le requérant doit joindre à sa demande les calculs justificatifs, signés par un ingénieur, pour appuyer sa demande.			
Marque et modèle :	Marque : Badger Meter		Modèle :	
Interface du compteur :	Registre : Encodeur haute résolution HR-E		Antenne : Orion LTE-M	
Numéros de série :	Compteur :		Antenne :	
Autres travaux requis :	<input type="checkbox"/> Installation d'un robinet d'isolation en amont et en aval du compteur d'eau * Obligatoire. <input type="checkbox"/> Installation d'un dispositif antirefoulement (DAR) sur la conduite intérieure d'eau potable <input type="checkbox"/> Réparation ou remplacement de la conduite intérieure d'eau potable <input type="checkbox"/> Réparation ou remplacement de la vanne d'arrêt intérieure de l'alimentation en eau du bâtiment <input type="checkbox"/> Réparation ou remplacement d'un branchement privé * Compléter le formulaire de branchements.			
Description détaillée :				

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC LA DEMANDE

- Attestation de conformité** réalisée et signée par un plombier certifié membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (**requise dans les 30 jours suivant l'installation du compteur d'eau**);
- Rapport signé par un ingénieur démontrant les calculs qui justifient l'utilisation d'un compteur d'eau d'un plus grand diamètre que celui déterminé au tableau de l'article 3.1 du règlement relatif aux compteurs d'eau numéro V-613;
- Procuration du propriétaire (si requise).

*** D'autres documents peuvent être exigés selon le cas. Un document manquant empêchera le traitement de la demande. De plus, le requérant a l'entière responsabilité de faire réaliser ses plans par un membre en règle d'un ordre professionnel compétent.**

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je déclare par la présente que les renseignements donnés dans cette demande sont complets et exacts et que, si le permis ou certificat d'autorisation m'est accordé, je me conformerai aux conditions et dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. Enfin, je comprends également que le présent formulaire ne constitue pas un permis ou un certificat d'autorisation.

Signature :

Date :

MISE EN GARDE : Il est interdit de procéder à l'installation, au remplacement, à la relocalisation ou au retrait d'un compteur d'eau sans l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation. Un délai maximal de 30 jours suite au dépôt de la demande peut être nécessaire à son analyse et pour l'émission d'un certificat d'autorisation. D'autres conditions ou délais peuvent s'appliquer selon le cas.

Veuillez faire parvenir votre demande par courriel à urbanismedev@villededonnacona.com. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service de l'urbanisme au 418-285-0110 au poste 237.



138 avenue Pleau, Donnacona (QC) G3M 1A1
www.villededonnacona.com

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Nom :		
Adresse :		
Ville et code postal :	Ville :	Code postal :
Téléphone :	Principal :	Autre :

EMPLACEMENT CONCERNÉ

 Même adresse que le propriétaire

Adresse :		Code postal :
-----------	--	---------------

IDENTIFICATION DU PLOMBIER CERTIFIÉ MEMBRE DE LA CMMTQ

Nom :		
Entreprise :		
Adresse :		
Ville et code postal :	Ville :	Code postal :
Téléphone :	Principal :	Autre :
N° de licences :	R.B.Q :	C.M.M.T.Q :

CARACTÉRISTIQUES DU COMPTEUR D'EAU

Numéro du permis ou certificat d'autorisation :		
Projet :	<input type="checkbox"/> Nouvelle installation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Relocalisation	
Diamètre de l'entrée d'eau :	<input type="checkbox"/> 1/2 po. <input type="checkbox"/> 5/8 po. <input type="checkbox"/> 3/4 po. <input type="checkbox"/> 1 po. <input type="checkbox"/> 1,5 po. <input type="checkbox"/> 2 po. <input type="checkbox"/> Autre :	
Diamètre du compteur :	<input type="checkbox"/> 5/8 po. <input type="checkbox"/> 3/4 po. <input type="checkbox"/> 1 po. <input type="checkbox"/> 1,5 po. <input type="checkbox"/> 2 po. <input type="checkbox"/> Autre :	
Conduite de dérivation :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	* Exigé pour un compteur d'eau de 3 po. ou plus
Marque et modèle :	Marque : Badger Meter	Modèle :
Interface du compteur :	Registre : Encodeur haute résolution HR-E	Antenne : Orion LTE-M
Numéros de série :	Compteur :	Antenne :
Dispositif antirefoulement :	<input type="checkbox"/> DAR non exigé par la R.B.Q <input type="checkbox"/> DAR déjà existant <input type="checkbox"/> Installation d'un DAR	

CERTIFICATION ET ATTESTATION DU PLOMBIER

Je certifie que le compteur d'eau et toutes ses composantes, le DAR (dispositif antirefoulement) et l'appareil de lecture à distance, ont été installés conformément aux normes établies au guide d'installation et selon les directives du fournisseur. De plus, j'atteste que l'installation est conforme aux codes et normes applicables et respecte toutes les dispositions du règlement relatif aux compteurs d'eau numéro V-613 de la Ville de Donnacona.

Signature :

Date :

RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA VILLE

Compteur d'eau scellé par :		Date :	
-----------------------------	--	--------	--

*** Cette attestation doit être remise à la Ville de Donnacona par le propriétaire au plus tard trente (30) jours suivant l'installation du compteur d'eau. L'attestation doit être accompagnée de photographies démontrant les diverses composantes de l'installation.**

MISE EN GARDE : Il est interdit de procéder à l'installation, au remplacement, à la relocalisation ou au retrait d'un compteur d'eau sans l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation. Un délai maximal de 30 jours suite au dépôt de la demande peut être nécessaire à son analyse et pour l'émission d'un certificat d'autorisation. D'autres conditions ou délais peuvent s'appliquer selon le cas.

Veuillez faire parvenir votre attestation par courriel à urbanismedev@villededonnacona.com. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service de l'urbanisme au 418-285-0110 au poste 237.